

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
DU 28 avril 2014
COMPTE RENDU**

DATE DE CONVOCATION
23 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze,
le vingt huit avril à vingt heures trente
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes
en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

Étaient présents :

Mme Myriam LAMBERT, Daniel BARBER, Jean-Pierre LECOQ, Adjoints,
M. Gérald GAUCLIN, Mme Françoise DENIAU, Père Jean-Philippe DUVAL, Mme Hélène
CONGARD, M. Didier CHEVREUIL, Mme Brigitte BRUNEAU, Mme Patricia LAVALLIERE,
M. Frédéric TOP, Mme Christelle PANIER, Mme Cécile DAILLIERES,
Conseillers municipaux
Formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 15
PRÉSENTS 14
VOTANTS 15**

Absente excusée :

Mme Pénélope FILLON, conseillère municipale

Procuration :

Mme Pénélope FILLON donne procuration à M. Pascal LELIEVRE

Secrétaire de séance : Madame Cécile DAILLIERES

ORDRE DU JOUR

- 1 Compte rendu du conseil du 14 avril 2014
- 2 - Election des délégués de la commune au S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Sarthe et Loir
- 3 - Election des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boverie
- 4 - Election des délégués de la commune au Syndicat Mixte de Restauration de la Région de Sablé
- 5 - Etablissement par tirage au sort de la liste préparatoire à la liste annuelle des jurés qui seront appelés à siéger au cours des assises 2015

1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 14 AVRIL 2014

Le compte-rendu du conseil du 14 avril 2014 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

A la demande de la Préfecture, Monsieur le Maire fait part que nous sommes contraints de voter à nouveau pour l'élection des délégués aux syndicats intercommunaux, non pas à main levée, mais à bulletin secret, dans un délai le plus court possible, c'est la raison pour laquelle nous organisons cette réunion non prévue initialement.

2 – REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES AU S.I.A.E.P. SARTHE ET LOIR (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des représentants du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Sarthe et Loir.

Après appel de candidature, il est proposé :

Titulaire :	Suppléant :
Pascal LELIEVRE	Jean-Pierre LECOQ

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins	: 15
- Bulletins blancs ou nuls	: 0
- Suffrages exprimés	: 15
- Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

Titulaire :	Suppléant :
Pascal LELIEVRE : 15 voix	Jean-Pierre LECOQ : 15 voix

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2014-054 du 14 avril 2014.

3 - REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA BOUVERIE

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des représentants du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Bouverie.

Après appel de candidature, il est proposé :

Titulaire :	Suppléant :
Pascal LELIEVRE	Jean-Pierre LECOQ

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins	: 15
- Bulletins blancs ou nuls	: 0
- Suffrages exprimés	: 15
- Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

Titulaire :	Suppléant :
Pascal LELIEVRE : 15 voix	Jean-Pierre LECOQ : 15 voix

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2014-053 du 14 avril 2014.

4 - REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES AU SYNDICAT MIXTE DE RESTAURATION DE LA REGION DE SABLE

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des représentants du Conseil Municipal au Syndicat Mixte de Restauration de la Région de Sablé.

Après appel de candidature, il est proposé :

Titulaires :	Suppléants :
Myriam LAMBERT	Christelle PANIER
Hélène CONGARD	Brigitte BRUNEAU

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins	: 15
- Bulletins blancs ou nuls	: 0
- Suffrages exprimés	: 15
- Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

Titulaires :	Suppléants :
Myriam LAMBERT : 15 voix	Christelle PANIER : 15 voix
Hélène CONGARD : 15 voix	Brigitte BRUNEAU : 15 voix

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2014-049 du 14 avril 2014.

5 – ETABLISSEMENT PAR TIRAGE AU SORT DE LA LISTE PREPARATOIRE A LA LISTE ANNUELLE DES JURES QUI SERONT APPELES A SIEGER AU COURS DES ASSISES 2015

Conformément à la Loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 modifiée et à l'arrêté préfectoral n° 2014105-0004/DRLP/du 15 avril 2014, Monsieur le Maire propose d'effectuer le tirage au sort des jurés, en vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises 2015, sur la liste générale des électeurs de la Commune, prévu par l'article 17 du Code Electoral.

3 noms sont ainsi tirés au sort.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.